



Communiqué de presse

SCHWEIZER HEIMATSCHUTZ
PATRIMOINE SUISSE
HEIMATSCHUTZ SVIZZERA
PROTECZIUN DA LA PATRIA

Seefeldstrasse 5a, 8008 Zürich

Briefpost:
Postfach, 8032 Zürich

T 044 254 57 00
F 044 252 28 70

www.heimatschutz.ch
www.patrimoinesuisse.ch
info@heimatschutz.ch

PC 80-2202-7

Patrimoine suisse décerne le Prix Wakker 2008 à Granges

Zurich / Granges, 28 juin 2008

Dans le cadre d'une fête publique organisée sur la Place du Marché, Patrimoine suisse a remis aujourd'hui le Prix Wakker 2008 à la Ville de Granges. Cette distinction très recherchée rend hommage aux nombreux efforts de revalorisation de l'espace public déployés, au développement précautionneux de la ville construite et au traitement respectueux réservé aux nombreux bâtiments de l'après-guerre.

La remise officielle du Prix s'est déroulée aujourd'hui à Granges dans un cadre festif. Philippe Biéler, président de Patrimoine suisse, a expliqué dans son discours ce qui a fait pencher la balance en faveur de Granges et lui a valu le Prix Wakker. Au premier plan ont figuré les nombreuses mesures d'entretien du patrimoine construit et la revalorisation des rues et places. L'attitude active et la démarche pragmatique persévérante des autorités au profit d'un développement précautionneux de la ville ont spécialement convaincu.

Entretien respectueux de l'architecture d'après-guerre

Philippe Biéler a particulièrement relevé le traitement conscient de la substance bâtie des années d'après-guerre, dont témoigne par exemple l'assainissement de différents bâtiments publics - piscine du célèbre spécialiste des bains Beda Hefti (1956), collège Haldenschulhaus (1964), etc. Un deuxième thème important est celui de la revalorisation de l'espace public, entamée très visiblement en 1999 avec la réorganisation de la Place du Marché. Avec son toit marquant et sa fontaine, cette place est devenue le nouveau point d'identification de la ville. Après l'ouverture de l'autoroute en 2002, le centre de Granges, débarrassé du trafic de transit, a immédiatement bénéficié de mesures d'accompagnement préparées de longue date. Le site routier a été retravaillé et un centre piéton accueillant aménagé jusque dans les détails.

Poursuivre dans cette voie

Boris Banga, Maire de Granges, a reçu cette distinction très recherchée et remercié de la reconnaissance ainsi témoignée pour l'engagement de ces dernières années. Il a déclaré ne pas considérer uniquement cette récompense comme une confirmation de l'acquis. Il dit voir dans le Prix Wakker un mandat de poursuivre dans la même voie. Jean-Frédéric Jauslin, Directeur de l'Office fédéral

de la culture, lui a succédé au podium et prononcé l'allocution solennelle. La remise officielle du Prix était encadrée par un programme varié de musique et de danse.

Pour toute question :

Patrimoine suisse, Peter Egli, tél. 044 254 57 00

Ville de Granges, Claude Barbey (architecte de la Ville), tél. 032 654 67 16

Le Prix Wakker de Patrimoine suisse

Patrimoine suisse attribue chaque année le Prix Wakker à une commune politique. Doté de 20'000 francs, le prix a un impact surtout symbolique, puisque l'objectif est de mettre publiquement à l'honneur la qualité d'un travail exemplaire.

Le Prix Wakker a été décerné pour la première fois en 1972 à la suite du legs fait à Patrimoine suisse par l'homme d'affaires genevois Henri-Louis Wakker. D'autres legs ont permis à Patrimoine suisse de décerner ce prix jusqu'à aujourd'hui.

Le Prix Wakker distingue des communes qui peuvent se prévaloir de prestations de valeur particulière en matière de développement du site et de l'agglomération. Les communes de Stein am Rhein, Guarda, Ernen, etc. ont été récompensées dans les années 1970 du fait qu'à l'époque, la conservation des centres historiques n'allait pas de soi. Au centre de l'attention figurent aujourd'hui des communes qui poursuivent le développement soigneux de leur agglomération selon des critères contemporains – notamment celles qui favorisent la qualité architecturale des nouvelles constructions, réservent un traitement respectueux à la substance bâtie historique et se dotent d'un aménagement local actuel exemplaire.

www.patrimoinesuisse.ch

Patrimoine suisse décerne le Prix Wakker 2008 à Granges



Kunsthhaus

Le dernier bijou en date de Granges est l'aile additionnelle du Kunsthaus (Stäuble Architekten, Soleure) récemment inaugurée. Comme beaucoup d'autres, ce bâtiment illustre de manière exemplaire les efforts de revalorisation entrepris ces dernières années en collaboration avec les autorités administratives de la Ville de Granges.

Photo : Christoph Wider, Soleure



Parktheater

Avec le Parktheater (1953-55) d'Ernst Gisell, Granges possède un bâtiment représentatif bien conservé des années 50, fortement ancré dans la population. Il illustre exemplairement le traitement conscient que Granges réserve à ses bâtiments historiques de l'après-guerre, contrairement à ce qu'on observe trop souvent ailleurs.

Photo : Christoph Wider, Soleure



Place du marché

La Place du Marché (Marktplatz) est l'un des exemples les plus marquants des mesures de revalorisation de l'espace public à Granges. C'est ici que le Prix Wakker a été remis officiellement à la Ville de Granges.

Photo : Christoph Wider, Solothurn